

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le vendredi 28 février 2025

CIRCULATION DU MENINGOCOQUE B SUR RENNES METROPOLE

Les autorités lancent une campagne de vaccination pour les jeunes de 15 à 24 ans

En France, une recrudescence de cas d'infections invasives à méningocoques (IIM) dont celles liées au sérotype B a été observée au cours de la saison 2024-2025 avec un nombre particulièrement élevé de cas en janvier 2025.

Le territoire de Rennes Métropole est particulièrement concerné par cette situation. En effet, depuis décembre 2024, l'ARS de Bretagne est intervenue autour de plusieurs situations d'infections invasives à méningocoques de type B en Ille-et-Vilaine, notamment en prenant en charge les cas détectés et les personnes contacts. Les investigations menées ont conduit à l'identification de 2 groupes de cas :

- En décembre 2024 et en février 2025, 3 cas d'infection invasive à méningocoque de type B en lien avec l'établissement d'enseignement supérieur de Rennes School of business (RSB).
- Fin janvier 2025, une situation de 3 cas d'infection invasive à méningocoque de type B déclarés au sein d'une famille sur la métropole de Rennes.

L'analyse génomique des souches des bactéries responsables de ces cas d'IIM, par le Centre national de référence des méningocoques (CNR) à l'Institut Pasteur, a révélé une infection par une seule et même souche de la bactérie.

L'enquête menée par l'ARS Bretagne et Santé publique France n'a pas permis de retrouver de lien épidémiologique entre les 2 groupes de cas. Cela suggère une circulation de cette souche sur le territoire de Rennes Métropole.

Cette situation se caractérise par un nombre de cas d'infections plus important que d'habitude sur ce territoire. Afin de protéger des formes graves la population la plus exposée, les autorités lancent dans les prochains jours une opération de vaccination de grande ampleur contre le méningocoque B en direction des jeunes de 15 à 24 ans habitants ou scolarisés ou étudiants sur le territoire de Rennes Métropole.

Une campagne de vaccination d'ampleur : 100 000 personnes concernées

Face à ce constat, une cellule nationale d'expertise s'est réunie le 26 février 2025 associant l'ARS Bretagne, le CHU de Rennes, le CNR, Santé publique France (SpF) et la Direction générale de la santé. A l'issue, et suivant les recommandations en vigueur en la matière, les autorités sanitaires ont décidé de proposer la vaccination contre le méningocoque B à la **population particulièrement à risque, à savoir les étudiants de l'école « Rennes School of Business » et les jeunes de 15 à 24 ans, habitants ou scolarisés ou étudiants à Rennes Métropole, soit au total environ 100 000 personnes.**

La vaccination en pratique

Dans la mesure où plusieurs cas d'IIM sont en relation avec l'école Rennes School of Business, une **organisation spécifique sera mise en place à partir de la semaine prochaine pour vacciner en priorité les étudiants et les professionnels de cet établissement d'enseignement supérieur au sein de leurs locaux**. Il s'agit ainsi d'éviter la survenue de nouvelles infections dans l'école.

Le reste du public concerné pourra se faire vacciner directement **auprès des professionnels de santé libéraux** : médecins, sage-femmes, infirmiers et pharmaciens.

L'ARS Bretagne va aussi déployer **une offre de vaccination collective sur des sites à proximité des principaux pôles universitaires**.

Le déploiement de cette campagne de vaccination démarrera :

- **Le lundi 3 mars pour les étudiants de la Rennes School of Business.**
- **Dès le jeudi 6 mars 2025 chez les professionnels de santé libéraux et dans les centres de vaccination qui seront déployés sur des sites à proximité des principaux pôles universitaires.**

Dès la réouverture de l'école, lundi 3 mars, le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux Soins, Yannick Neuder, se rendra sur site à Rennes.

La vaccination s'étalera sur **plusieurs semaines consécutives** afin de permettre à l'ensemble de la population cible d'accéder à la vaccination.

Un numéro vert gratuit ouvert à partir du lundi 3 mars

Afin de répondre aux questions concernant cette campagne de vaccination, l'ARS Bretagne met en place

un numéro vert 0800 35 00 17

(appel gratuit, service ouvert de 10 h à 17 h).

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex